

Amende anti-niqab : face-à-face tendu entre Nadine Morano et Rachid Nekkaz

écrit par Gamma | 14 octobre 2016



Appel à notre juriste, Maxime : je croyais que la loi était claire qui interdisait à quiconque de payer l'amende d'autrui ?

Christine Tassin

Face-à-face tendu entre Nadine Morano et Rachid Nekkaz. –

Un face-à-face pour le moins tendu. L'eurodéputée Nadine Morano a tenté vendredi à Toul (Meurthe-et-Moselle) d'empêcher l'homme d'affaires algérien Rachid Nekkaz de payer l'amende d'une femme verbalisée pour port du niqab. Cette confrontation, qui a été filmée, a été mise en ligne par Nadine Morano sur son compte Twitter.

Seul et à pied, Rachid Nekkaz, qui avait annoncé sur Facebook sa venue dans les terres de Morano, est arrivé au centre des finances publiques vers 15 heures, portant un foulard représentant le drapeau algérien.

[>> A lire aussi : Burkini: Rachid Nekkaz s'engage à payer toutes les amendes](#)

Ce promoteur immobilier, adepte des coups médiatiques, a brandi une enveloppe contenant « un chèque » pour payer la « 1.170e amende d'une citoyenne française » verbalisée pour port du niqab, a-t-il affirmé, tout sourire.

« Ne me touchez pas ! »

Quand Rachid Nekkaz a voulu entrer dans les locaux de l'hôtel des impôts, Nadine Morano a cherché à s'interposer en faisant barrage avec son corps. L'altercation, signalée par la direction de l'hôtel des impôts, a déclenché l'intervention de la police qui a demandé à Morano de s'écarter pour laisser passer Nekkaz, sous le regard de contribuables interloqués.

« Ne me touchez pas ! », s'est exclamée l'eurodéputée qui a invoqué son « immunité parlementaire » d'eurodéputée, avant de fustiger l'intervention de la police. Accompagnée d'une vingtaine de sympathisants, Nadine Morano s'était installée dès 14 heures sur le perron de l'hôtel des impôts pour s'opposer à Rachid Nekkaz.

Décontracté, Nekkaz a proposé à Nadine Morano de lui serrer la main mais cette dernière a refusé, disant ne pas serrer la main de « quelqu'un qui méprise la loi française ».

Nekkaz avait invité Morano à déjeuner

A l'occasion de sa venue à Toul, Nekkaz avait invité Morano à déjeuner mais cette dernière avait décliné. « Je ne représente aucun trouble à l'ordre public », a lancé Nekkaz qui a affirmé s'inscrire dans une « position voltairienne et pacifiste », répétant être « opposé à titre personnel au port du niqab ».

[>> A lire aussi : Rachid Nekkaz condamné à 18 mois avec sursis pour avoir acheté un parrainage à la présidentielle](#)

Promoteur immobilier, Rachid Nekkaz affirme mener un combat au nom du « respect des libertés fondamentales ». La loi « interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public », promulguée le 11 octobre 2010 par le président Nicolas Sarkozy, punit d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 euros le port du niqab (voile qui ne montre que les yeux) ou de la burqa (qui les cache derrière un tissu à mailles).

<http://www.20minutes.fr/societe/1942947-20161014-amende-anti-niqab-face-face-tendu-entre-nadine-morano-rachid-nekkaz>